

ECONOMIE - COMMERCE

Les écoles de gestion belges dans le classement européen

Les "Masters of management" proposés par trois écoles de gestion belges figurent dans le nouveau classement établi par le "Financial Times". Pour la première fois, trois écoles belges sont présentes dans les 15 premières places du classement européen en la matière.

La Vlerick Gent Management School et l'IAG de la Louvain School of Management occupent ainsi respectivement la 12e et la 15e place. La Solvay Business School se place elle en 14e position.

La Commission européenne enquête sur la société Ducroire

La Commission européenne vient d'entamer une enquête sur une filiale du Ducroire belge, l'assureur-crédit pour les entreprises exportatrices, a indiqué un porte-parole de l'exécutif européen confirmant les informations parues dans le quotidien "De Standard". Selon ce porte-parole, l'enquête en est toutefois à un stade "très



préliminaire". L'exécutif européen cherche notamment à savoir si la société visée a bénéficié d'un soutien, contraire aux règles européennes de concurrence, pour la conduite de ses activités sur le marché des risques négociables. "Il est question d'un soutien en terme d'infrastructures et d'octroi de personnel", a indiqué Jonathan Todd, porte-parole de la commissaire européenne à la Concurrence. L'ouverture de cette investigation intervient après le dépôt, par l'eurodéputé belge Bart Staes (Groen!), d'une question écrite auprès de la Commission sur la régularité de l'aide apportée par le Ducroire à sa filiale, laquelle s'occupe exclusivement des exportations vers les nouveaux Etats membres de l'Union.

L'UE connaît sa croissance la plus élevée depuis 2000

La zone euro et l'Union européenne enregistrent cette année leur croissance économique la plus élevée depuis 2000, selon un rapport présenté par la Commission européenne.

La croissance devrait atteindre 2,5 pc dans la zone et 2,7 pc dans l'UE élargie, essentiellement grâce à la demande intérieure, en particulier l'investissement, a indiqué la Commission. L'an dernier, elle n'était que de respectivement 1,4 et 1,6 pc. Dans ce contexte favorable, le taux de chômage est tombé à 8 pc dans

l'UE et à 7,8 pc dans la zone euro en juillet. L'inflation devrait connaître une légère augmentation, à 2,3 pc, contre 2,2 pc en 2005, sous l'effet des prix pétroliers, "mais l'inflation sous-jacente demeure sous contrôle grâce à l'amélioration de la productivité du travail et à la concurrence internationale".

Chiffres record pour Eurostar au troisième trimestre

Eurostar, le train à grande vitesse reliant la Belgique et la France à la Grande-Bretagne, a vu son nombre de passagers progresser de près de 10% au cours du troisième trimestre 2006, a-t-il annoncé dans un communiqué.

Entre juin et septembre, Eurostar a transporté 2,15 millions de passagers, ce qui représente une hausse de 9,9% par rapport à la même période de l'an passé. Les ventes, elles, ont atteint 130,4 millions de livres (194 millions d'euros), en augmentation de 21% par rapport au troisième trimestre 2005. Enfin, Eurostar s'est également distingué en ce qui concerne la ponctualité de ses trains, 91,4% d'entre

eux étant arrivés dans les délais au cours du trimestre.

Le taux d'emploi des plus de 55 ans a augmenté en Belgique

Le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 65 ans a nettement progressé en Belgique entre 1995 et 2005, passant de 22,9 pc à 31,8 pc, selon des données publiées par Eurostat. La Belgique a ainsi cédé la dernière place du classement européen au Luxembourg et à l'Italie (pour les anciens Etats membres).

Parmi les dix nouveaux Etats membres, la moitié enregistrent un taux plus faible que la Belgique. En moyenne, 42,5 pc des seniors travaillaient dans l'UE-25 en 2005, et 44,1 pc dans les ex-Quinze, soit une hausse de 8,1 points en dix ans. La Belgique a réalisé quant à elle une hausse de 8,9 points.

La Belgique est attractive pour les investisseurs chinois

La Belgique semble être en vogue auprès des entreprises chinoises soucieuses de réaliser des investissements à l'étranger, si l'on en croit une étude réalisée par le cabinet d'avocats Loyens auprès de 90 grandes entreprises chinoises.

La Belgique figure, aux côtés des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Fran-

ce et de l'Italie, dans le top 5 des pays les plus appréciés par les investisseurs chinois. D'après l'enquête, les entreprises chinoises semblent plus disposées à envisager leur expansion en Europe (60 pc) qu'aux Etats-Unis (43 pc) ou qu'en Asie (29 pc). En Europe, la préférence va aux Pays-Bas et à l'Allemagne (22 pc), suivis par la France (18 pc) et par le tandem Belgique-Luxembourg (16 pc). L'Italie (12 pc) et la Grande-Bretagne (11 pc) ferment le peloton des destinations préférées des investisseurs chinois. Selon le cabinet Loyens, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg constituent pour la Chine un excellent marché pilote.

Stages de formation au Japon financés par la DG Industrie & Entreprise

Le Centre UE-Japon à Bruxelles a ouvert à candidature des stages de formation au Japon financés par la DG Industrie & Entreprise de la Commission européenne et destinés aux entreprises européennes intéressées par le marché nippon. Pour plus d'informations, contactez Jessica Michelson à jessica@eujapan.com ou visitez www.eujapan.com



POLITIQUE - SOCIÉTÉ

UE : Verhofstadt défend l'abandon de la règle de l'unanimité

Le Premier ministre belge Guy Verhofstadt s'est prononcé pour l'abolition de "la règle de l'unanimité" dans la prise des décisions européennes, dans un entretien publié par le quotidien portugais Publico.

Depuis la création de l'Union européenne (UE), toutes les décisions se prennent à l'unanimité. Si ce système peut fonctionner (parfois même avec difficultés) avec 12 pays autour de la table, il paraît totalement inapplicable dans l'Europe des 25. Or, aucun autre système n'a encore été adopté, ce qui risque de terme de paralyser l'UE. "Quand on m'interroge sur ce qu'il faut faire avec la Constitution, ma réponse est très simple : faisons une Constitution avec un seul article dans lequel la règle de l'unanimité est abolie", a déclaré le Premier ministre Guy Verhofstadt. "Il n'y a qu'à se pencher sur l'histoire des Etats-Unis d'Amérique. Ils ont fait la même chose il y a 200 ans. C'était au départ une confédération faible avec 13 Etats, mais, à un moment donné, ils ont compris que la règle de l'unanimité ne les menait nulle part, si bien qu'ils ont introduit la règle de la majorité qualifiée", a-t-il ajouté. Interrogé sur ce qu'il faut faire pour sortir l'Union européenne de l'impasse institutionnelle, le chef du gouvernement belge propose d'axer les débats sur la construction d'une Europe politique. "La question pour moi est de savoir si nous allons ou pas construire une Europe politique. Et la question essentielle pour une Europe politique, c'est la règle de la majorité et non de l'unanimité", a-t-il observé.

Les jeunes du monde entier rêvent de vivre en Europe

Beaucoup de jeunes vivant dans les pays en voie de développement veulent émigrer le plus rapidement possible, principalement en Europe, selon le rapport "Moving Young" du Fonds des Nations unies pour la population.

Un tiers des 191 millions de migrants dans le monde ont moins de 24 ans. La Banque mondiale appelle donc, dans un autre rapport à paraître (Development and the Next Generation) à investir massivement dans la jeunesse dans le monde.

Des doutes européens sur le "wooncode"

Le ministre wallon du Logement, André Antoine, a interrogé le vice-président de la Commission européenne, Franco Frattini, en charge de la Justice et de la Liberté, à propos du code flamand du logement. La réponse du commissaire, dont "La Libre Belgique" a obtenu une copie, montre que ce "wooncode" ne convainc pas vraiment l'Union européenne.

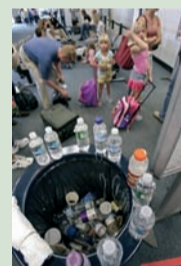
Le code flamand du logement consacre le principe de l'octroi d'un logement social en Flandre à l'apprentissage du néerlandais. Selon le courrier de M. Frattini, les services

de la Commission "ont évoqué des doutes quant à la conformité d'une telle condition" d'apprentissage linguistique avec le principe de libre circulation des travailleurs. Ces services ont interrogé "les autorités belges", qui ont invoqué le souci des auteurs du projet "d'améliorer la qualité de la vie dans les logements sociaux et d'intégrer leurs habitants dans la société". Les services de la Commission concernés procèdent désormais "à l'analyse de la compatibilité du projet de législation en cause", ajoute "La Libre Belgique".

ENVIRONNEMENT

Les nouvelles règles de sécurité dans les avions entrent en vigueur

Les nouvelles règles de sécurité dans les avions, qui limitent strictement les bagages à main, entrent en vigueur dans l'Union européenne dès le 6 novembre. Décidées par les Vingt-cinq, après la tentative d'attentat avortée à Londres cet été, ces règles visent en particulier à éviter le transport d'explosifs sous forme liquide. Tous les liquides (boissons, parfums, gels de douche, dentifrice, mousse à raser, mascara...) devront être transportés dans des récipients d'une capacité maximale de 100 ml. Ceux-ci devront être placés dans un sac plastique transparent et refermable d'une capacité maximale d'un litre. A l'aéroport, les passagers devront présenter ces liquides aux points de sécurité, mais aussi passer systématiquement leur veste aux rayons X et sortir leur ordinateur portable et autres appareils électroniques de leur étui. Il sera toujours possible d'acheter des alcools et parfums dans les magasins de l'aéroport. Les produits seront emballés dans un paquet scellé, qui ne pourra être ouvert par le voyageur avant le passage du dernier point de sécurité (y compris dans un aéroport de correspondance).

**La Belgique a la semaine de travail la plus courte**

Avec un temps de travail maximal de 38 heures, la Belgique a la plus courte durée de travail légale en Europe. Dans l'ensemble des Etats membres, en Bulgarie, en Roumanie et en Norvège, la durée de travail légale atteint 40 ou 48 heures, selon un rapport de la fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, une agence européenne qui recueille et analyse des données pour les institutions européennes.

La Commission condamnée à verser 8.000 euros à la Belgique

La Cour européenne de Justice a condamné la Commission européenne à verser à la Belgique un droit d'enregistrement lié à un jugement de 1994. Le montant, qui s'élève à un peu plus de 8.000 euros, ne devrait toutefois pas vraiment renflouer les caisses de l'Etat. La loi belge prévoit que toute personne condamnée par une juridiction nationale à verser des dommages et intérêts à un tiers, doit également s'acquitter d'un droit d'enregistrement équivalent à 3 pc du montant. Condamnée en 2004 par un tribunal bruxellois à payer 270.000 euros à une société, la Commission refusait de s'acquitter de ce prélèvement, s'estimant exemptée en vertu du protocole sur les privilèges des communautés européennes. La Belgique a toutefois saisi la Cour de Justice, qui lui a donné raison. Le protocole ne s'applique pas à ce cas d'espèce, ont estimé les juges de Luxembourg.

www.europcar.be

Pour vos locations de véhicules, profitez du partenariat exclusif entre l'UFBE et Europcar.

Demandez votre n° de contrat via le site www.ufbe.be pour bénéficier de vos conditions particulières.

Pour plus de renseignements, contactez:
Jean Orphanides (Europcar siège)
 Tél. fixe: +32 (0)2 709 71 72
 Tél. mobile: +32 (0)475 60 18 07
 Fax: +32 (0)2 709 71 05
 E-mail: OrphanidesJ@mail.europcar.com

Europcar

YOU RENT A LOT MORE THAN A CAR.